étaient témoignées. La société a ensuite parcouru le village et a fêté durant toute la soirée le succès de son dévoué président.

UN ACCIDENT DE BICYCLETTE s'est produit au gravier de Quesnoy, quartier de la « Banse », dimanche, vers six heures du soir. Trois jeunes gens de Bondues se rendant à Sainte-Marguerite, pédalaient ferme à une vive allure. Tout à coup, l'un des vélocipédistes, M. Alphonse L..., 23 ans, par suite d'un faux mouvement imprimé à la direction de sa machine, vint heurter la roue de derrière de la bicyclette de l'un de ses amis, M. L..., en tombant, laboura de ses genoux le gravier, sur une distance de trois ou quatre mètres. Le vélocipédiste malheureux reçut ainsi des blessures assez sérieuses aux jambes et une autre au menton. Des soins lui ont été prodigués dans un estaminet voisin.

HALLUIN

LA POLICE vient de dresser contravention à la charge d'un jeune homme de 22 ans, Evariste Desmet, qui s'est rendu coupable de violences envers ses parents.

LE NOUVEAU COMMISSAIRE DE POLICE. — M. Gondelle, commissaire de police, dont le départ avait été différé à la suite des circonstances que l'on connaît, a regagné son nouveau poste mardi soir. On le sait, M. Gondelle est nommé à Voiron (Isère). Il est remplacé à Hallun par M. Jindicelli, commissaire de police de 2e classe, à Marseille.

RONCQ

LE MAGNIFIQUE SUCCÈS obtenu dimanche par la liste républicaine libérale continue à susciter des commentaires dans la commune, et même dans les localités voisines. Jamais, depuis trente ans, aucune élection ne fut aussi favorable aux libéraux. Pour donner une idée de l'importance de cette victoire, il suffit de rappeler le scrutin de ballottage des élections municipales en mai 1900, qui, par 100 voix environ de majorité, donnait le succès aux cinq candidats radicaux; aux élections législatives de 1902, le candidat libéral, M. Grousseau, obtenait lui aussi, 100 voix de moins que son concurrent.

Cette fois, la liste libérale passe avec une majorité d'environ 150 voix, et l'écart entre le dernier élu de cette liste et le candidat radical-social le plus favorisé, M. Dumoulin, est de 104 voix.

QUESNOY-SUR-DEULE

L'IDENTITÉ DE LA NOYÉE retirée du canal, a été établie dans la soirée de lundi, par sa famille qui habite Quesnoy-sur-Deûle. C'est une épicière de Cantin, Mme Léonard Deplenne-Descampe. On ignore s'il y a suicide ou accident.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29 rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1902. MEMBRE DU JURY

LILLE

UN COFFRE-FORT DÉFONCÉ. — *Vol de 3.200 fr.* — Dans la nuit de lundi à mardi, des voleurs ont pénétré dans l'établissement de M. Obry frères, minoteries, rue de Jemmapes, ont enlevé le coffre-fort, l'ont éventré et y ont pris 3.200 francs.

On suppose qu'ils ont dû accomplir cet audacieux méfait vers une heure ou deux heures du matin. Le veilleur de nuit déclare n'avoir rien entendu; le chien n'a pas aboyé.

Les malfaiteurs, qui devaient connaître parfaitement la disposition des lieux et être au courant des usages de la maison, sont entrés dans la minoterie par la rue Marcel, ouverte sur l'emplacement de l'ancien canal des Araignées. Ils ont descellé le coffre fort et l'ont transporté sous la grand'porte où ils l'ont éventré avec un énorme cric pesant 50 kilos, deux grandes pinces à riper et un lourd madrier apportés par eux.

Le coffre fort contenait des valeurs, plus une somme de 3.200 francs en billets de banque, or et argent. Les malfaiteurs ont enlevé les espèces, mais n'ont pas touché aux valeurs. Ce qui surprend, c'est que le vol se soit produit précisément en une nuit où le coffre-fort, découvert, pour une fois par hasard, nanti d'une somme importante.

UNE TRAGIQUE TENTATIVE DE SUICIDE. — Il y a huit jours, un homme et une femme, correctement vêtus, louaient une chambre à l'*Hôtel d'Alsace-Lorraine*, 17, place de la Gare.

Mardi matin, vers sept heures, un garçon de chambre entendit des râles provenant de la chambre occupée par ce couple. On enfonça la porte: un triste spectacle s'offrit aux yeux de ceux qui étaient accourus; les deux locataires gisaient inanimés sur le lit, au pied duquel se trouvait un réchaud, dont la provision de charbon de bois se consumait lentement. Un médecin, appelé en toute hâte, réussit, après deux heures d'efforts, à rappeler à la vie les deux désespérés.

Ceux-ci déclarèrent que, dénués de toutes ressources, et ne trouvant pas d'occupation, ils avaient décidé d'en finir avec l'existence. Pour se rendre la mort plus douce, ils avaient absorbé une forte dose de bromure de potassium. Les deux désespérés, M. D. G..., âgé de 40 ans, demeurant à Dunkerque, voyageur de commerce, vivant séparé de sa femme légitime, et son amie, D. Z..., 25 ans, ont quitté Lille dans la journée.

HERBORISTES ET SAGES-FEMMES. — Une session pour l'examen initial exigé en vertu du décret du 25 juillet 1893, des aspirants au grade d'herboriste de 1re classe et des aspirantes au titre de sage-femme de 2e classe, préalablement à leur admission aux cours institués en leur faveur dans les Facultés de médecine, sera tenue à la Faculté, rue Jean-Bart, le jeudi 30 juin 1904, à neuf heures du matin. Les aspirants et aspirantes devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté, rue Jean-Bart, du 13 au 25 juin inclusivement.

LA MADELEINE

EXPLOIT DE CAMBRIOLEURS. — Des malfaiteurs ont pénétré nuitamment dans l'habitation de M. Foubert, fabricant de couronnes. Les malfaiteurs ont dérobé des services et différentes pièces d'argenterie; à la cave, ils ont pris un certain nombre de bouteilles de vin, dès victuailles qu'ils ont mangées sur place, après avoir dressé la table. Le montant du vol, qu'on n'a pu établir encore exactement, est assez important.

FROMELLES

UN ACCIDENT MORTEL. — Lundi après-midi, vers deux heures et demie, le cheval d'un cultivateur de Fromelles, M. Louis Courtin, 55 ans, s'emballa sur la route de Bois-Grenier, près du Touquet. En sautant en bas de sa voiture pour se jeter à la tête de l'animal, le cultivateur calcula mal son élan et tomba sur la chaussée. L'une des roues du véhicule lui passa alors sur le corps et lui broya la poitrine. Relevée inanimée, la victime de cet accident expira quelques minutes plus tard.

TIRAGE DES MAGASINS BIJOUTERIE HORLOGERIE, *26, rue Nationale, Lille.* — Numéros gagnants sortis au tirage du mois d'avril. Passé le 31 mai, les Bons non réclamés sont annulés.

68 — 462 — 1.313 — 2.250 — 8.213 — 9.102 — 9.066 — 9.773 — 13.917 — 16.403 — 19.021 — 24.132 — 27.000 — 30.922 — 36.474 — 40.001 — 40.604 — 41.605 — 41.953 — 42.654 — 43.488 — 45.590 — 47.694 — 47.786 — 48.080 — 48.136 — 49.237 — 50.375 — 54.629 — 62.274 — 68.744 — 74.728 — 79.128 — 75.637 — 89.999 — 90.131 — 93.238 — 633 — 1.909 — 100.232. (55640

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille COUTURIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Gaston COUTURIER, principal clerc de l'étude de M. Claude, notaire, décédé à Roubaix, le 3 mai 1904, dans sa 58e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mercredi 4 courant, à huit heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à cinq heures et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le jeudi 5 dudit mois, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Soubise, 95.

Une Messe de Convoi et un Obit du Mois seront célébrés au Maître-Autel de l'église paroissiale de St-Christophe, à Tourcoing, le jeudi 5 mai 1904, à huit heures et à huit heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Antoine DUCOULOMBIER, veuf de Dame Catherine MASURE, décédé à Tourcoing, le 3 avril 1904, dans sa 91e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Tourcoing, le jeudi 5 mai 1904, à neuf heures et demie (la messe à dix heures), pour le repos de l'âme de Madame Jules LEMAIRE, née Marie GHESTEM, décédée à Tourcoing, le 5 mai 1903, dans sa 47e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

VISITEZ, VISITEZ la plage de *Malo-Terminus*. Tous propriétaires au bord de la mer. Grande vente de terrain au comptant et à tempérament. 55328

Brunschwig, Chemisier
66, rue Nationale, 68, LILLE
CELLULAIRES POUR SPORTS. 4843

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — *Cercle Artistique de Roubaix.* — Réunion obligatoire suivie de répétition demain jeudi, à huit heures un quart du soir, chez M. Delnatte, 94, rue Daubenton (coin de la rue Buffon).

—— *Chorale La Cigale.* — Aujourd'hui, mercredi, répétition générale du nouveau chœur.

ROUBAIX. — *La Revanche* (Fanfare de trompettes, 283, rue des Longues-Haies). — Répétition aujourd'hui mercredi, 4 mai, avec le nouveau chef, M. Edmond Jacquemin.

TOURCOING. — *Société de secours mutuels « La Prévoyance ».* — L'assemblée générale obligatoire aura lieu le dimanche 15 mai. Dans cette réunion, il sera procédé à l'élection d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et de six commissaires dont les pouvoirs sont arrivés à leur terme.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURCOING

Audience du 3 mai 1904

Présidence de M. Bulyard Feuro; assesseurs, MM. Maquelier et Leplat.

LA CONFÉRENCE JURIDIQUE EN MATIÈRE D'ASSURANCE. — La société d'assurances mutuelles « l'Industrie française » s'est déclarée justiciable des tribunaux civils, parce qu'elle est mutuelle.

Le tribunal, d'accord avec l'opposant M. Malard, a décidé au contraire que « l'Industrie française », par son système d'assurances à primes fixes, ne variant pas selon les pertes ou les gains de l'année, pour chacun des associés, était une société commerciale ne relevant que de la juridiction consulaire, et s'est déclaré compétent.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — *Théâtre-Cirque-Hippodrome.* — Le programme actuel du Cirque Continental, est un succès de fou rire. Il comprend la pantomime *Le Barbier Roubaisien*, le comique Asti, l'homme qui a fait rire le Shah et les excentricités des clowns. Le équilibriste Circel est de première force.

Jeudi à 3 heures très précises matinée de famille offerte aux enfants avec le concours de tous les artistes; la pantomime y sera donnée.

GRAND CIRQUE CONTINENTAL (Direction: E. Roche), à l'Hippodrome. — Tous les soirs, représentation à 8 heures 1/2. — Matinées les dimanches, lundis et jeudis. — Tous les samedis, nouveaux débuts.

TOURCOING. — Le théâtre Delafloure fera ses débuts dans notre ville samedi 7 mai. Nul doute qu'il n'obtienne à Tourcoing un grand succès si l'on en juge par son programme qui comprend d'abord, les animaux dressés et présentés par le professeur Delafloure; singes, chiens, chats, chèvres, qui font la joie de tous, petits et grands; puis le ventriloque Louis du Casino de Paris, avec ses 10 sujets en scène; les Pascalli gentlemen jongleurs dans leur scène comique: L'Anglais au restaurant; la belle scène du Drapeau Français, sauvé par un chien, qui rappelle un des plus touchants épisodes de la guerre de 1870; enfin, le célèbre Fregoli transformiste, qui joue à lui seul une pièce composée de 18 rôles et 52 transformations. Cet artiste, qui a fait courir Paris, Berlin, Londres, Bruxelles, est vraiment inimitable et mérite le grand succès qu'il remporte partout où il passe. Tous les jours représentation à huit heures; les dimanches et jeudis matinée à 3 heures.

CORRESPONDANCE

(*Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la rédaction*).

Les communications téléphoniques

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Les habitants d'une grande ville devraient trouver plus de facilité pour les communications téléphoniques. Le moyen le plus simple de donner satisfaction, sur ce point, au public serait, ce me semble, de multiplier le nombre des postes téléphoniques ouverts au public. Le prix de l'abonnement, très coûteux, n'est pas à la portée de tout le monde et beaucoup ne font pas un usage assez fréquent du téléphone pour consentir à une pareille dépense. L'amélioration que je préconise rendrait service à une nombreuse catégorie d'habitants et augmenterait les recettes de l'administration.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes salutations les plus empressées.

Un ancien magistrat.

Les élections à Croix

Croix, le 3 mai 1904.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

M. Deshurbieux, inquiet, a pris un arrêté interdisant le contrôle des votants dans les salles de vote; dans aucune commune, un empêchement semblable n'a été mis à l'exercice du contrôle. C'est sans doute pour faciliter l'approche de l'urne aux électeurs... problématiques inscrits comme étant domiciliés *à la mairie*, que M. Deshurbieux a pris une telle mesure.

Mais on ne pense pas à tout.

Le bureau qui a opéré dans la première section est-il en situation de donner une explication claire et catégorique sur ce fait que le nombre des votants étant de 1.041, comment il peut se faire qu'on trouve le chiffre de 1.055, en additionnant les suffrages les plus élevés dans chacune des quatre listes en présence? Qu'on en juge: M. Courtier, 428 voix, M. Lecrinier, 404 voix, M. Rassez, 138 voix, M. Stien, 95 voix. Faites le calcul.

A qui voudrait-on faire croire que 24 électeurs se sont arrangés pour voter simultanément sur les quatre listes? Ça sent quelque peu son Robert Houdin, et ce fait assez bizarre suffit amplement pour légitimer une surveillance plus qu'ordinaire au scrutin de ballottage.

Ce sont là des fantaisies d'arithmétique auxquelles il est permis de s'arrêter.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations. *Huit électeurs intrigués.*

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT, SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

Un groupe d'électeurs. — Nous transmettons votre lettre à qui de droit. —— *Cyrano de Bergerac.* — Vous êtes Français si votre père a réclamé pour vous cette nationalité au moment de sa naturalisation. —— *J. V. 760 Tourcoing.* — Au mois de novembre 1906. —— *G.C. 108 Roubaix.* — Adressez-vous au bureau de l'Etat-Civil. —— *Un patriote de Roubaix J.M.* — Déposez une plainte au maire, président de la Commission des logements insalubres. —— *E. G. Tourcoing, 219.* — Oui, faites votre réclamation au moment de votre inscription. —— *Une ignorante 111.* — Adressez-nous une demande le jour où vous vous mettrez à l'affiche. —— *Alphonse Villain.* — Ce sont les points qui finissent la partie. —— *Un habitant du Laboureur.* — Vous en avez parfaitement le droit. —— *C. C. 4 R.* — Ecrivez sur papier timbré à 0.60, au greffier du Tribunal Civil de votre arrondissement en indiquant la date et le lieu de naissance pour vous et vos parents. 1 fr. 50 en mandat-poste ou timbres. —— *Philippe Gaverlle.* — 4 milliards et demi environ. — — *Jean Coton.* —, De 11 heures et quart à minuit, la montre des revendeuses. Adressez votre réclamation à M. la mairie. —— *Une malheureuse.* — Voyez le curé de votre paroisse. —— *Un libéré.* — Voyez l'adjudant des pompiers à l'Hôtel des Pompiers. —— *Un futur soldat.* — 1° Même réponse qu'au précédent; 2° Renouvelez votre demande. —— *A. B. 20.* — Peut-être. Faites une demande.

Fernand et Jules. — Dans le courant de février dernier.

NORD

UN VIEILLARD DANS LES FLAMMES A FLINES-LEZ RACHES. — Un violent incendie s'est déclaré, dimanche, vers deux heures et demie du soir, dans une maison occupée par un vieillard de 80 ans et son fils âgé de 21 ans. Le jeune homme put se sauver à temps, mais le vieillard, qui est presqu'impotent, aurait certainement péri dans les flammes sans la courageuse intervention d'un voisin, M. Charles Dezutter, qui traversa résolument le brasier, au risque de sa vie, et réussit à sauver celle du malheureux, dont on conçoit les transes.

PAS-DE-CALAIS

PALMES ACADÉMIQUES. — Le *Journal officiel* enregistre dans son numéro du mardi 3 mai, la nomination au grade d'officier d'académie de M. François Bourdrez, conseiller municipal à Saint-Laurent-Blangy.

ALBUMS POUR CARTES POSTALES

Rappelons que la librairie du *Journal de Roubaix* met en vente deux modèles d'albums pour cartes postales, à des conditions très avantageuses.

Albums pour 1.000 cartes..... 9 fr. 95
Albums pour 500 cartes..... 5 fr. 95
Albums pour 300 cartes..... 4 fr. 75
Pour les débutants, albums 100 cartes, 1 fr. 25
64.253.

EXPOSITION DU NORD DE LA FRANCE

Validité et réduction des billets de chemin de fer. — La Compagnie du Nord vient de décider qu'à l'occasion de l'Exposition, des billets collectifs et individuels pour les personnes se rendant à Arras pour visiter l'Exposition ou prendre part aux fêtes et concours, seront délivrés à partir du 1er mai et pendant toute la durée de l'Exposition.

Aux individualités: 1° Des billets d'aller et retour ordinaires de 1re, 2e et 3e classes, avec durée de validité de 1, 2, 3 ou 4 jours, selon la distance, en temps ordinaire et validité plus grande à l'Ascension, Pentecôte, Fête Nationale et Assomption; 2° des billets spéciaux de 2e et 3e classes, valables 2 jours, les dimanche 21 et lundi 22 mai, et les dimanche 14 et lundi 15 août; 3° des billets d'excursion de 2e et 3e classes, valables une journée, les dimanches et jours de fêtes.

Aux collectivités: A. Des billets de 2 jours et d'une journée désignés ci-dessus avec 5 à 25 p. c., de 2 à 5 personnes et au-dessus.

B. Des billets avec réduction de 50 p. c. aux délégations ouvrières envoyées aux frais de leurs patrons dans un but d'étude pendant plusieurs jours; C. des billets d'excursion de famille aux ouvriers conduits en masse pour une journée à l'Exposition aux frais de leurs patrons.

Vous êtes propriétaire

Vous avez une maison, un terrain à vendre ou à louer? Vous trouveriez aisément des acheteurs ou des locataires, *si on le savait*. Et le seul moyen pour qu'on le sache, c'est de l'imprimer fréquemment dans le journal qui est lu par tout le monde.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE. — La Société de Géographie de Lille organise pour le mardi 17 mai une excursion à Beauvois, (établissements Michau, filature et tissage), et à Cambrai, (Hôtel de Ville et collège). Directeurs: MM. Van Troostenberghe et Vaillant. Nombre limité, 32 personnes. Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de la Société.

MAISON DE MELLE-LEZ-GAND
Collège des Joséphites
Cours préparatoires. — Humanités.
Ecole supérieure de commerce et d'industrie.
48567

BELGIQUE

A LA CHAMBRE

Séance du 3 mai (matin)

Présidence de M. Heyneu. La séance est ouverte à dix heures.

LE BUDGET DU TRAVAIL. — La discussion générale est reprise.

M. Francotte répondant à M. Terwagne, déclare qu'il n'appartient pas au ministre du Travail d'intervenir dans le différend des ouvriers diamantaires.

Quant à l'inspection du travail, les critiques formulées par M. Troclet sont inexactes, notamment en ce qui concerne le nombre des inspecteurs.

Les accidents de mines depuis 1860 diminuent grâce aux pouvoirs publics qui font faire d'intéressantes expériences du genre de celles qui ont lieu actuellement à Frameries sur les explosifs.

Une surveillance plus grande sera appliquée aux carrières de Lessines.

La séance est levée à 12 heures.

(*Séance de l'après-midi*).

Présidence de M. Schollaert. La séance est reprise à deux heures.

INTERPELLATION. — M. Jourez interpelle le ministre de l'Intérieur « au sujet de la nomination du bourgmestre de Villers-la-Ville, nomination qui vient d'être faite contrairement aux vœux exprimés à l'unanimité par la majorité du Conseil communal et qui a placé le Collège vis-à-vis du Conseil dans une situation absolument anormale ». Aux dernières élections, le gouvernement avait nommé à nouveau le bourgmestre catholique en fonction. De cette façon, la majorité du Collège était catholique et la majorité du Conseil, libérale.

M. de Trooz répond qu'il a cru faire bonne justice en nommant le bourgmestre en fonction. Dans maintes localités, je n'ai pas hésité à nommer des bourgmestres qui pouvaient porter préjudice à mon parti.

LES DROITS D'ENREGISTREMENT. — La Chambre aborde l'examen des art. 5, 5bis, 6 et 7 qui ont été détachés du projet.

M. de Meester défend ses amendements.

M. Tibbaut (rapporteur), estime que ces amendements ne se justifient pas et qu'ils sont le résultat d'une confusion.

M. de Smet de Naeyer dépose un nouvel amendement au projet.

M. Renkin dépose un amendement qui est combattu par M. de Smet de Naeyer.

La suite de la discussion est renvoyée à demain. La séance est levée à 6 heures.

AU SENAT

Séance du 3 mai

Présidence de M. Simonis

La séance est ouverte à deux heures.

BUDGET DE L'AGRICULTURE. — M. Van Vreeken prend la défense des cultivateurs de houblon qui ne sont nullement, comme on l'a prétendu, rebelles au progrès. Il réclame la protection pour les houblonniers et estime que les brasseurs devraient les payer plus convenablement.

M. le baron de Steenhault demande le maintien des droits d'entrée sur le bétail et réclame l'amélioration de la race bovine.

M. Ancion répond au discours de M. Lambiotte.

L'idéal économique, c'est assurément le libre-échange; mais sa bienfaisance dépend d'un ensemble de circonstances qui ne se réalisent guère. Les Parlements n'ont pas à se préoccuper des abstractions. Ils légifèrent pour des situations déterminées. Nous réclamons de modestes droits à titre de réciprocité. Cette demande de l'agriculture n'est pas exagérée en comparaison du nombre de gens qu'elle fait vivre.

La discussion générale est close. Le Sénat passe à la discussion des articles.

Le Ministre de l'Agriculture répond à divers orateurs.

La séance est levée à six heures et demie.

LA MANIFESTATION PARLEMENTAIRE EN L'HONNEUR DE M. TACK. — Voici le discours prononcé par M. le président de la Chambre, au cours de la manifestation de lundi:

« Cher Monsieur Tack,

» Nous fêtons aujourd'hui un jubilé unique, je crois. Voilà un demi-siècle que l'arrondissement de Courtrai vous envoie le représenter à la Chambre.

» Vous y êtes entré alors que de nombreux membres de la Constituante y siégeaient encore, vous les avez connus, vous avez été élevé à leur école, vous avez appris d'eux cette large tolérance, cette constante courtoisie, cette activité incessante, cette régularité exemplaire, ce dévouement à la chose publique qui font de vous le parfait député.

» Le corps électoral de Courtrai vous est resté fidèle sous tous les régimes électoraux, cela lui fait honneur et c'est justice. Il a trouvé en vous un mandataire fier et indépendant, droit et bienveillant, guidé uniquement par l'idée supérieure du bien public.

» Votre activité si grande et si variée s'est exercée dans cette assemblée sur les matières les plus diverses. Il n'en est pas qui ait échappé à vos études laborieuses; l'enseignement supérieur, l'enseignement primaire, le temporel des cultes, les fondations des bourses d'études ont été l'objet de vos travaux, les lois fiscales, financières, industrielles et agricoles ont été par vous discutées avec une compétence spéciale et un savoir particulier.

» A peine depuis un an à la Chambre — c'était durant la session de 1855-1856, — vous preniez part à la discussion du projet de loi sur les denrées alimentaires et vous prononciez ces paroles pleines de bon sens et qui furent remarquées: « Je ne connais pas en matière d'économie » politique, de principes absolus, exclusifs, inflexibles. » L'expérience me démontre que les déductions les plus » rigoureuses en théorie, sont parfois controuvées en » pratique, renversées par des situations exceptionnel- » les, anormales nées en dehors de toutes les prévisions » humaines. »

» L'aménité de votre caractère, la loyauté de vos rapports, votre grande droiture, vous ont acquis dès votre entrée à la Chambre l'affection et la confiance de tous vos collègues.

» Les très anciens peuvent témoigner du passé: parmi les autres, beaucoup, avant de vous apprécier eux-mêmes, vous aimaient par tradition, vous avez été le collègue et l'ami de leurs pères qui leur avaient appris à vous connaître en faisant votre éloge; et depuis qu'ils leur ont succédé à la Chambre, ils vous entourent d'une vénération spéciale et respectueuse: celle que l'on éprouve pour un aïeul très aimé et toujours bienveillant.

» Dès 1856, vous faisiez partie du bureau de la Chambre en qualité de secrétaire. La dissolution de décembre 1857 renversa votre parti du pouvoir et vous quittâtes le bureau. Or, voici comment, dans une biographie des deux Chambres publiée par Rothart, en 1858, vous êtes apprécié: « Mandataire du peuple dans toute l'acception » de ce mot, l'honorable M. Tack, homme d'ordre et de » progrès, que la majorité libérale, a, selon la loi des » partis, éloigné des fonctions de secrétaire, conserve au » plus haut degré l'estime de ses collègues et de tout le » pays: Il jouit à bon droit de la réputation noblement » acquise de sincère et loyal représentant. »

» Combien cet éloge déjà si ancien est demeuré vrai! L'on peut justement vous appliquer la devise: *Qualis ab incepto*. Depuis, vous avez été successivement ministre des Finances, vice-président de cette Chambre, ministre d'Etat.

» Votre belle et noble carrière, toute de travail, d'honneur et de loyauté s'est déroulée au grand jour de la vie publique, sous les yeux de la nation reconnaissante. Vous avez vu notre chère patrie se développer et grandir, vous avez pris part à ce développement, toujours à votre poste, toujours à la hauteur de vos devoirs.

» Enfant, vous aviez vu naître notre indépendance; député, vous avez participé à la célébration du 25e, puis du 50e anniversaire de cette indépendance. Dans un an, vous en fêterez avec nous le 75e.

» Vous êtes parmi nous le témoin d'événements glorieux et lointains, et, chose merveilleuse, ce témoin reste toujours jeune. Oh! conservez de longues années encore cette grande vigueur, cette clairvoyance intelligence, cette laborieuse activité.

» Tous vos collègues, vous le savez, vous portent une égale et profonde affection. La Chambre unanime a voulu, en cet anniversaire, vous donner un témoignage éclatant de son attachement. Nous eussions désiré vous voir en ce moment entouré de tous vos enfants.

» Hélas! ce vœu n'a pu être réalisé. Mais ils apprendront combien vos collègues actuels unis à vos anciens collègues apprécient les éminents services que vous ne cessez de rendre au pays.

» La Chambre a décidé de vous offrir un souvenir durable de cette fête: elle a pensé qu'il vous serait agréable que ce souvenir fût l'œuvre d'un artiste distingué, né, lui aussi, dans cette ville de Courtrai dont vous êtes le fils si dévoué et si attaché, et dont la population vous est si reconnaissante et si fidèle.

» Daignez agréer, mon cher Représentant, ce souvenir en témoignage de l'affectueuse admiration de tous vos collègues! »

« 1er mai 1904.

» Cher ministre,

» Vous célébrez demain, fait bien rare, votre jubilé de cinquante ans de service parlementaire.

» Permettez-moi, à cette occasion mémorable, de vous exprimer mes vives félicitations et les vœux sincères que je forme pour que vous puissiez encore, pendant de longues années, consacrer au pays votre dévouement et cette remarquable activité que nous admirons tous et sur laquelle le temps n'a pas de prise.

» Veuillez me croire, cher ministre, votre très affectionné. LÉOPOLD. »

LA BELGIQUE ET LE COMMERCE DES BLÉS A CALCUTTA. — (*De notre correspondant particulier de Bruxelles.*) — Les renseignements ci-après nous ont été communiqués par le Consul de Belgique à Calcutta:

La Belgique reçoit de l'Inde d'assez fortes quantités de blés qui ne sont nullement destinées au transit, mais servent à sa consommation.

La saison des froments vient de commencer sur la place de Calcutta; elle battra son plein pendant les mois de mai et juin, pour diminuer en intensité au fur et à mesure que l'année avance.

Aucun article d'exportation n'a, dans l'Inde, éprouvé plus de vicissitudes que le blé; la famine, dont des provinces entières ont souffert à diverses reprises, explique aisément cette particularité malheureuse.

La plus grande partie de la production indienne est consommée dans le pays même, et si la saison n'a pas été favorable, l'excédent disponible pour l'exportation peut être bien minime: le cas s'est présenté notamment en 1900-1901.

Jadis, la valeur d'échange de la roupie influait dans une certaine mesure sur les envois de blé, mais ce facteur a naturellement perdu de son importance depuis que la livre sterling a été déclarée monnaie légale à raison de 16 deniers par roupie. A présent, le prix du froment en Europe — qui dépend de la récolte des grandes contrées productrices — a certainement une influence plus considérable sur les exportations de l'Inde.

Celles-ci se sont élevées à 97 millions de roupies en 1898-1899, sont tombées à 300.000 roupies en 1900-1901, ont atteint 45 millions en 1902-1903, et dépasseront 100 millions en 1903-1904. La récolte actuelle étant bonne, on peut dire que 1904-1905 ne sera pas moins favorable que l'exercice en cours.

Les achats de la Belgique, qui se montaient à 9 millions 861.000 roupies en 1898-1899, furent nuls en 1900-1901, et atteignirent 3.770.000 roupies en 1902-1903; ils excéderont 11 millions de roupies en 1903-1904.

CHRONIQUE ÉLECTORALE. — A COURTRAI-YPRES. — M. Paul Van den Peereboom, sénateur suppléant pour Courtrai-Ypres, accepte la candidature effective qui lui a été offerte; M. Landas sera le suppléant pour Courtrai. La liste se composera donc des noms suivants: Effectifs: MM. G. Vercruysse, baron de Vinck, Paul Van den Peereboom. Suppléants: MM. Landas et Brunoel-de Montpellier.

BRUXELLES

LE PROCÈS DE Mme JANE MEREY. — Mardi, cet commencé, à Bruxelles, les débats du procès Ledoct-Merey. On se rappelle que la cantatrice, une Lilloise, s'était mariée en Belgique, avec un ingénieur, M. Ledoct. Ce dernier intenta à sa femme de paraître désormais sur une scène et de chanter. Il poursuivit impitoyablement les directeurs qui passant outre à cette interdiction ou l'ignorant engagèrent Mme Jane Merey. Le divorce parut une solution à cet état de choses, mais la procédure traîna en longueur. Pourtant Mme Jane Merey finit par recouvrer sa liberté. En septembre dernier, elle chantait à la Monnaie de Bruxelles. Un jour, aux abords de ce théâtre, rue du Palais-Royal, son mari se précipitait vers la voiture où elle se trouvait. Il tenait un revolver dont il dirigea le canon vers la figure de la cantatrice. Celle-ci, s'était effacée d'un brusque mouvement, reçut la balle au travers de la main. L'affaire ne dépasse pas le domaine de « coups et blessures », car c'est en police correctionnelle qu'elle est jugée. Me Léon Renault, ancien préfet de police, avocat à la Cour d'appel de Paris, plaide partie civile pour Mme Merey. La blessure reçue par Mme Jane Merey a un certain caractère de gravité. La balle, en traversant la main, a intéressé les organes essentiels qui font mouvoir les doigts, a dit Me Léon Renault. Or, outre son grand talent de cantatrice, Mme Merey était une pianiste de premier ordre... la balle qui lui a traversé la main lui enlève une de ses ressources les plus précieuses...

BRUGES

COUR D'ASSISES DE LA FLANDRE OCCIDENTALE. — *Infanticide.* — Lundi a été appelée l'affaire à charge de la nommé Barbara Van Steenland, âgée de 33 ans, dentellière, à Wynghene, légalement séparée de son mari, Bernard Gidé, et accusée d'infanticide. D'après l'acte d'accusation, le 28 janvier dernier, vers 3 heures après-midi, Charles Famil, retira de sa fosse à purin le cadavre d'un enfant nouveau-né. Les médecins légistes affirmèrent que le crime avait dû être commis vers le Nouvel-An. Les soupçons se portèrent sur Barbara Van Steeland, voisine de Famil, condamnée déjà à Gand en 1895 et menant depuis, une vie irrégulière. L'accusée nie les faits. L'affaire prendra trois audiences.

MOUSCRON

NÉCROLOGIE. — M. Henri Wymans, douanier pensionné, ancien combattant de 1830, est décédé à Mouscron. Il était né à Ottersum, (Limbourg hollandais), le 5 mai 1808.

MENIN

UNE AGRESSION AUX BARRAQUES. — La Fanfare Cycliste du Nord-Touriste qui s'était rendue dimanche aux fêtes de Menin, a été l'objet d'une agression en passant aux Barraques, de la part de quelques rôdeurs de frontière. A proximité du territoire français, l'un des cyclistes, M. Ernest Vienne, demeurant rue du Riez, au Blanc-Seau, a été attaqué et jeté à bas de sa machine par plusieurs individus et frappé violemment à la tête. Bientôt d'autres rôdeurs accoururent, et les musiciens se voyant sur le point d'être débordés, se réfugièrent dans le bureau des douanes françaises non sans essuyer de nombreux horions. Les malfaiteurs lancèrent alors des cailloux dans la véranda du poste et brisèrent plusieurs carreaux. A un moment donné, l'un des agresseurs fut appréhendé par les cyclistes et remis entre les mains des gendarmes. C'est un nommé Bonnert, habitant les Barraques. Il a été conduit au violon municipal, mais relâché lundi matin. Un autre cycliste de Watteles, M. R. Walkens, a reçu un coup de tête dans la poitrine; d'autres ont été également frappés. MM. Vienne et Walkens ont pu regagner leur domicile dès dimanche soir et leur état est aussi satisfaisant que possible.

CAFÉ DE LA FRONTIÈRE, tenu par G. Dekenwer-Ostyn. — *Agence en Douane.* 55079

COMINES

LA SOCIÉTÉ DES EX-SOUS-OFFICIERS ET ANCIENS SOLDATS s'est réunie dimanche en son local, café de *la Station*, sous la présidence de M. Dubois, vice-président. Le secrétaire a fait connaître la situation financière. Pendant l'année écoulée, 650 fr. ont été payés aux membres effectifs malades. Malgré cette grosse dépense, la caisse possède un disponible de 1.200 francs.

MONT-A-LEUX

LA BÉNÉDICTION du nouvel orgue de l'église St-Antoine-de-Padoue aura lieu jeudi prochain, à trois heures et demie. M. A. Isebaert, lauréat du Conservatoire de Gand, organiste de l'église St-Vaast, à Menin, jouera plusieurs morceaux. La cérémonie se terminera par un salut solennel.

ESPIERRES

UN « BENNEAU » DANS L'ESPIERRE. — Mardi matin, vers six heures, deux chevaux attelés à un « benneau » et à un « rouleau », suivaient le chemin parallèle à l'Espierres, lorsque, tout à coup, véhicules et chevaux roulèrent dans l'Espierres, malgré les efforts du conducteur, M. Vroman, cultivateur. Des gens qui travaillaient non loin de là parvinrent, non sans peine, à retirer les chevaux de leur position critique. Quant au « benneau » et au « rouleau », ils n'ont pu, jusqu'ici, être retirés.

M. THÉODORE DELVA, marchand de bestiaux, à Espierres, informe sa clientèle que M. Julien Marcou n'est plus intéressé dans ses affaires. 55650d

UCCLE

DOUBLE DRAME A L'ASILE DES ALIÉNÉS. — Un des pensionnaires de l'asile d'aliénés, M. Arthur E..., né à Ath, le 12 décembre 1854, échappant à la surveillance du personnel, s'est suicidé en se précipitant dans le puits de l'établissement.

Dimanche, une autre des pensionnaires, Mme X..., âgée de 52 ans, demeurant à Anderlecht, s'est laissée tom